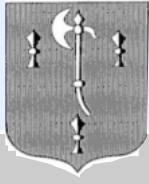


# DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 234 Septembre 2015

## SOMMAIRE

**P2:** Edito / Décès de Paul Michel.

**P3:** Retour sur l'été.

**P4:** La commune en travaux.

**P5:** Au conseil municipal / Réfugiés de Syrie.

**P6:** Liquidation des communes / Décès de Aïssa Ben Moussa.

**P11:** Actualité du centre social / A la médiathèque / Rando « le jour de la nuit ».

**P12 et 13:** Forum des associations.

**P14:** Changements de propriétaires à ABI coiffure et au bar de La Baume / Info marché.

**P15:** Lire-délivre, le pré-programme

**P16:** Agenda / Utile.



## Dossier

# La rentrée à l'école et les temps d'activités périscolaires

Pages 7 à 10



## Editorial

L'actualité de l'été a été particulièrement chargée, tout autant que celle de la rentrée.

La situation en Grèce nous a tenus en haleine une bonne partie de l'été, notamment la fameuse question de la dette (entendons par là le pompage financier sans bornes d'un peuple en difficulté par les grandes banques privées, avec la bénédiction des dirigeants européens, dont les Français), dette dont on sait aujourd'hui qu'elle est à plus de 80% illégale, illégitime, odieuse et insoutenable!

S'en est suivi dans les médias, ce mois de septembre, la question des réfugiés de Syrie, question qui se posait concrètement depuis plusieurs mois, mais que la plupart de nos politiques et de nos médias occultaient jusqu'au jour où une photo... Là aussi l'Europe ne brille ni par son entente, ni par sa solidarité, ni par son humanité.

Autre grand sujet à l'ordre du jour, celui de l'avenir de notre planète, laquelle est malmenée, on le mesure de mieux en mieux, par des politiques qui privilégient la finance au détriment des hommes et de la nature qui leur est vitale.

La conférence internationale (COP21) qui aura lieu à ce sujet à Paris dans quelques semaines a amené notre gouvernement à s'activer un peu plus sur ces questions et à dégager quelques moyens pour que les collectivités locales mènent des actions afin de donner une image plus vertueuse de notre pays. Ainsi le syndicat du Galeizon a-t-il été lauréat d'un

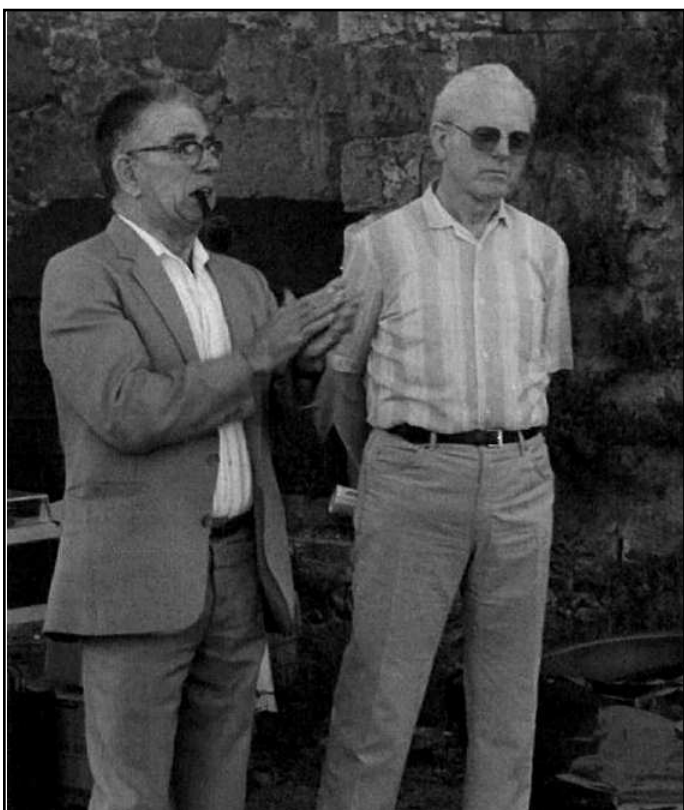
appel à projets « territoires à énergie positive » avec à la clé une dotation de 500 000 euros qui va abonder le financement de travaux d'amélioration de bâtiments publics et d'éclairage public notamment, sur le territoire de l'Agenda 21, ceci afin de diminuer les consommations d'énergie. Une réussite à l'actif de notre syndicat, mais au prix d'un gros travail de nos techniciennes depuis plusieurs mois et qu'il va falloir poursuivre sur les 3 ans à venir.

L'été a aussi été le moment où gouvernement et parlement ont fait discrètement passer la loi NOTRE (réforme territoriale) qui, entre autres choses, organise la liquidation des communes (voir page 6).

L'actualité de la période, c'est aussi la rentrée scolaire qui s'est déroulée sans trop de soucis cette année à Cendras (voir le dossier de ce bulletin). C'est aussi hélas le retour des épisodes cévenols, ces pluies diluviennes auxquelles on n'a pas échappé ces derniers jours, phénomène qui semble s'accroître, en lien avec les questions environnementales évoquées plus haut et le réchauffement climatique en cours.

Triste actualité de cette rentrée enfin, la disparition de Paul Michel, ancien maire de la commune (voir ci-dessous).

**Yannick Louche**



### Paul Michel n'est plus

Ancien maire de Cendras, Paul Michel s'est éteint le 7 septembre dernier à l'âge de 95 ans ; Né en 1920, à Cendras, quartier de La Baume, Paul Michel est élu dès 1947 au poste d'adjoint du maire de l'époque Henri Rochette. Il le remplace en tant que maire en 1965, poste auquel il restera jusqu'en 1984. Professionnellement Paul Michel était au service des enfants en tant que dirigeant de l'Enfance ouvrière alésienne au grand air. Ces longues années passées au service de Cendras et des Cendrasiens laissent de lui l'image d'un homme très engagé au service des autres, affable mais en même temps au caractère bien trempé. En tous cas un homme honnête et d'une grande rigueur qui, avec ses collègues, a su équiper et moderniser la commune malgré le peu de moyens.

Nous renouvelons à Viridiana sa fille, à ses petits-enfants et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Ci-contre Paul Michel en 1984, avec son ami Emile Jourdan.



## Petit retour sur les animations de cet été



Cette année, pas de problèmes d'intempéries durant l'été, mais plutôt des records de chaleur qui ont amené une fréquentation régulière de la piscine et beaucoup de monde dans le Galeizon.

Ainsi la soirée de 13 juillet avec les feux d'artifice, Rambal et la fête des Z'amis à Malataverne, mais aussi les séances de cinéma de plein-air ont-ils connu un beau succès d'affluence dans la bonne humeur et la convivialité.

Les cinq soirées de concert, sur la proposition du pianiste Thierry Jam, ont été appréciées pour leur grande qualité par un public nombreux (plus de 700 spectateurs au total) désormais fidélisé. C'était en effet la dixième édition de ce petit festival.

A noter également l'engouement particulier pour la soirée jazz où l'abbaye s'est avérée trop petite pour installer confortablement tous les spectateurs présents.







## Travaux de voirie

D'importants travaux de voirie ont été engagés cet été et sont actuellement en voie d'achèvement, ceci pour un montant de 220 000 euros hors taxes. L'essentiel de ces travaux consiste à réparer les dégâts des inondations de l'automne 2014. Ainsi ont été et sont concernés par ces travaux le Vallat Pellet, le pont du Vallat Sauvage, Vammale et l'Abri, les chemins de Gaujouze, de Saint-André, du Mas Recoules, de l'Olivier, du Bourguet, des Avignières, la place de La Blaquière...

Vont suivre dans les semaines à venir -la consultation des entreprises est en cours- les travaux de réparation des pistes DFCI.

## Durant l'été

Pour sa part l'équipe technique de la mairie a consacré l'essentiel de son temps, durant l'été, à entretenir les espaces verts, nettoyer et couper l'herbe sur l'espace public, aidée par les Jardins du Galeizon pour l'entretien des chemins. L'été est aussi la période pour réaliser de gros travaux d'entretien dans les écoles et dans diverses salles municipales.

Par ailleurs, les services techniques viennent de réaliser la réfection d'un mur à Saint-André et la fabrication de grilles sur les fenêtres du foyer des jeunes. Ils s'apprentent à aménager le trottoir qui conduit à la maison de retraite avec des barrières de protections.

## Épisode cévenol

L'épisode cévenol du 13 septembre, avec le désordre engendré, a modifié temporairement le programme des travaux municipaux.

Suite à la crue des cours d'eau lors de l'épisode cévenol, une partie du pont de Vammale s'est effondrée une semaine plus tard, une déviation a été mise en place.

# Au conseil municipal du lundi 7 septembre

Seuls 15 élus de la majorité étaient présents, l'ensemble des délibérations ont été votées à l'unanimité.

Le conseil a commencé par une minute de silence à la mémoire de Paul Michel, ancien maire de Cendras (voir P2) décédé le jour même.

Six délibérations concernaient des questions administratives.

Une délibération proposait de faire passer de 230 à 240 euros par an et par écolier, la participation des communes voisines au fonctionnement des écoles.

### **Territoire à énergie positive**

Une délibération a été prise concernant l'engagement de la commune dans le programme TEPCV (territoire à énergie positive pour une croissance verte). De quoi s'agit-il ?

Le syndicat du Galeizon a été lauréat d'un appel à projet de la ministre de l'écologie et a obtenu 500 000 euros pour abonder le financement de projets visant à écono-

miser l'énergie sur le territoire de l'Agenda 21. Pour Cendras ces aides devraient permettre la reprise de l'éclairage public et la réhabilitation énergétique du groupe scolaire (nous y reviendrons plus en détail dans le prochain bulletin).

Voir aussi page 2

### **Accueil de réfugiés de Syrie**

Lire ci-dessous

### **Inscriptions sur les listes électorales**

Les personnes non inscrites et qui souhaitent pouvoir voter aux élections régionales de décembre prochain peuvent s'inscrire au secrétariat de mairie jusqu'au 30 septembre.

## A propos de l'accueil des réfugiés de Syrie

La majorité municipale s'est positionnée pour participer à l'accueil de réfugiés de Syrie. Pourquoi l'a-t-elle fait et qu'est-ce que cela implique concrètement ?

Nous avons durant l'été répondu favorablement à une sollicitation du Secours catholique et d'Amnesty International, ceci pour des raisons humaines évidentes (il s'agit de familles en danger de mort dans des pays en guerre) mais aussi parce que nous y sommes légalement obligés; en effet notre pays est signataire de la convention de Genève (1951) qui l'engage à participer à l'accueil de réfugiés de guerre le cas échéant. Malgré cet engagement, l'Etat français est resté réticent un certain temps, il vient enfin ces jours-ci de s'engager sur l'accueil de 24 000 réfugiés en deux ans. Cela ne représente pas une personne par commune puisqu'il y a plus de 36 000 communes en France.

Ainsi l'engagement de Cendras risque de se solder pour le moment, au mieux, par l'accueil d'une famille, sachant que ce sont les services de l'Etat qui gèrent la répartition.

A ce propos il est bon de rappeler que les pays en guerre actuellement, notamment contre Daesh, sont des pays et des régions déstabilisés par les interventions militaires occidentales commandées au fil du temps par les présidents Bush, Sarkozy et aujourd'hui Hollande; que les armes qui tuent actuellement sont majoritairement des armes fabriquées et vendues par l'occident, et notamment par la France; que l'Europe n'est pas la terre d'accueil que l'on veut bien décrire pour se rassurer morale-

ment, car en réalité ce sont les pays du Sud, du proche et du moyen Orient qui accueillent la très grande majorité des millions de réfugiés dans le monde chaque année.

Il est important aussi de mesurer que le nombre de ces réfugiés de guerre, mais aussi des réfugiés économiques et des réfugiés climatiques va croître inexorablement, tout au moins tant que le monde sera dominé comme il l'est aujourd'hui par la pieuvre de la finance internationale (avec l'accord de trop d'états) qui n'a que faire des dimensions humaines et environnementales puisque le seul crédo est le profit financier; pourquoi et jusqu'ou? Le défi de l'humanité, à court terme aujourd'hui, c'est de changer de paradigme (l'humain plutôt que le fric) et ce n'est qu'à cette condition là qu'une question comme celle des réfugiés pourra se régler progressivement. Une tâche immense certes, mais qui passe par le choix et l'engagement de chaque citoyen du monde, parmi lesquels les citoyens de Cendras.

Telles sont, entre autres, les réflexions qui ont amené la majorité municipale de Cendras à faire ce choix d'accueil, sachant qu'il n'obèrera en rien la solidarité que nous devons bien sûr à nos concitoyens qui sont en difficulté.

Merci aux nombreux Cendrasiens qui ont spontanément proposé leur aide pour, si nécessaire, organiser cet accueil.



# Non à la liquidation des communes

## Baisse des dotations aux collectivités

La mairie de Cendras, comme des milliers d'autres en France, était fermée au public le vendredi 18 septembre dernier à l'appel de l'association des maires de France, de l'association des maires ruraux et de plusieurs autres associations, ceci pour protester contre la baisse sur 3 ans de 30% de la principale ressource des communes, la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée aux collectivités locales par l'Etat. Cela représentera pour Cendras une baisse au total d'environ 100 000 euros chaque année au bout des trois ans, 500 000 euros pour la communauté de communes. A cette vitesse là, les collectivités locales ne vont plus pouvoir équilibrer leur budget; les services publics de proximité vont être mis à mal ainsi que l'économie locale avec la forte baisse des investissements (déjà -12% en 2014)

## Regroupement des communes en métropoles

Cet étranglement financier des communes facilite par ailleurs la concentration des communes en métropoles prévue par la loi NOTRE (réforme des collectivités territoriales), loi que combat fermement l'association des maires ruraux à laquelle la mairie de Cendras adhère.

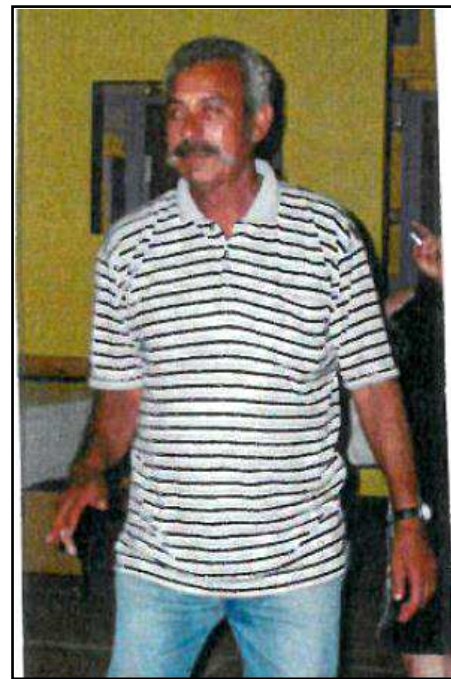
Cette loi votée cet été oblige à des regroupements de communes plus gros que ce qu'ils sont aujourd'hui et transfère presque toutes les compétences des communes, y compris l'urbanisme, à ces agglos ou métropoles. Les communes perdront ainsi l'essentiel de leurs moyens et de leurs compétences et seront gérées de loin par de « grands » élus professionnels et une technocratie sans lien direct avec les habitants.

## La liquidation va aller très vite

Le préfet va présenter une nouvelle carte du Gard, concoctée par lui et quelques « grands » élus, le 9 octobre prochain. Les communes et les syndicats intercommunaux qui sont aussi dans le collimateur auront seulement deux mois pour se prononcer (et les citoyens dans tout ça?). Ensuite une commission départementale de 45 élus (qui sont en majorité d'accord avec cette loi) et le préfet, avec des pouvoirs exorbitants, auront trois mois pour statuer. Le rouleau compresseur liquidateur de la démocratie est en marche.

## A Cendras la municipalité a décidé de résister et d'impliquer les citoyens au mieux

Une réunion publique était organisée le 18 septembre au soir, elle sera suivie de plusieurs autres dans les semaines à venir. En espérant que ces rencontres seront suivies car il en va de l'existence de la commune, du service public de proximité, de l'économie locale et de la démocratie, pas moins!



## Aïssa Ben Moussa, nous a quittés

Aïssa Ben Moussa, une figure cendrasiennne nous a quittés il y a quelques jours, emporté par la maladie. Retraité mineur, ancien de la lutte de Ladrecht, sa gentillesse, sa serviabilité et son humour faisaient de lui un homme apprécié de tous les Cendrasiens. Nos sincères condoléances vont à son épouse, ses filles et toute sa famille.



# **Rentrée des classes**

**► du changement dans l'équipe enseignante**

**► 2ème année pour les temps d'activités périscolaires**



# Bonne rentrée mais petits effectifs

Il faisait beau mardi 1er septembre à Cendras et la rentrée s'est passée dans de très bonnes conditions pour les petits Cendrasiens qui ont repris le chemin de l'école après des vacances d'été dont on leur souhaite qu'elles aient été reposantes et distrayantes.

Les effectifs sont en légère baisse pour cette année scolaire 2015/2016 dans les écoles de la commune. 21 élèves dans la classe unique de Malataverne, 100 en primaire à l'Abbaye et 76 en maternelle. Depuis que la commune est passée en REP (réseau d'éducation prioritaire) la maternelle peut accueillir les petits de 2 ans, 16 sont inscrits.

Etre en REP signifie aussi que les effectifs des classes peuvent être moins importants, pas plus de 25 enfants en moyenne. Il y a cette année au groupe scolaire Joliot Curie, 16 élèves en CP, 21 en CE1, 17 en CE2, 22 en CM1 et 23 en CM2. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour cette année, mais il convient d'être vigilant pour les rentrées à venir si on ne veut pas voir fermer des classes à Cendras.







## Une nouvelle directrice

Une nouvelle institutrice a été nommée à l'école primaire, elle se nomme Nadia Benbenai Dakaj. C'est son premier poste et elle se voit confier la charge de la direction de l'école! Elle enseigne en CM2.

Et comme elle n'a connu son affectation que 4 jours avant la rentrée il a fallu qu'elle attaque cette rentrée par un beau numéro d'équilibriste sans filet!

Mais avec l'énergie et l'enthousiasme de la jeunesse elle s'en est très bien sortie, on peut lui tirer notre chapeau. Contente de la bonne équipe au sein de laquelle elle est tombée, elle va, avec ses collègues, consacrer ce début d'année à construire un projet éducatif qui s'appuiera sur l'expérience de ses collègues les plus anciens, et sur les propositions des nouveaux. Parce que si elle est la plus jeune, elle n'est pas la seule nouvelle cette année à Cendras.

L'équipe enseignante est constituée de:

Claude Passeron au CP

Stéphanie Bezombes au CE1

Thérèse Maniecki au CE2

Laure Brugnetti au CM1

Blandine Astier assure la décharge de direction en CM2 le mardi, la classe de CM1 le lundi et elle est en maternelle les mercredi, jeudi et vendredi.





# Temps d'activités périscolaires (TAP): bilan et projets 2015

Depuis juillet 2013, la perspective de la réforme des rythmes scolaires a été en discussion à Cendras. Une commission composée de représentants de parents d'élèves (élus des APE et élus aux conseils d'école), des enseignants, d'élus municipaux, de représentants d'associations et du centre socioculturel s'est régulièrement réunie pour analyser collectivement son contenu puis pour étudier conjointement sa mise en œuvre. Il a été décidé dans un premier temps de demander une dérogation (remplacer 3/4H par jour, par 1H30 deux jours par semaine, puis de modifier cette demande suite au décret Hamon et d'engager l'expérimentation d'un après-midi libéré : le jeudi de 13h30 à 16h30.

Il a alors été élaboré par le centre social un éco-projet éducatif de territoire dans l'idée de développer et de mettre en œuvre une démarche innovante et enthousiasmante, basée sur une pédagogie de projet.

Le projet a consisté à proposer aux enfants (scolarisés en élémentaire) de s'engager, pour des périodes de trois mois, dans un espace conçu pour leur permettre d'imaginer, construire, réaliser et vivre des projets collectifs en lien avec la protection de la nature et de l'environnement.

Concernant les enfants de maternelle, on a surtout, pour cette première année, été attentifs au repos et au bien-être des enfants en évitant que le jeudi après-midi vienne bouleverser l'organisation de la sieste. Il a plutôt été proposé des activités éducatives adaptées au réveil échelonné des enfants et principalement autour du jeu (jeux de coopération et de motricité).

Bilan pour la maternelle : le 4 septembre, 29 enfants inscrits (5 PS, 11 MS, 13 GS) / Octobre, novembre, décembre : on passe à 33 enfants inscrits (7, 13, 13) / Janvier février, mars : 37 inscrits (7, 16 et 14) / Dernier trimestre : 36 inscrits (7, 16, 13).

Elémentaire : 75 inscrits à la rentrée / Octobre, novembre, décembre : 84 inscrits / Janvier février, mars : 86 enfants inscrits / Dernier trimestre : 89 inscrits.

Des inscriptions très nombreuses quelque soit l'âge des enfants ont donc été enregistrées. L'inscription au trimestre a très bien fonctionné. Quant à l'assiduité, la fréquentation a été de plus de 98% des inscrits tout au long de l'année.

## Un éco-projet éducatif de territoire

Fort de cette bonne première année, les conseils d'écoles réunis en séance extraordinaire lundi 2 juin 2014 ont validé la proposition formulée suite au décret Hamon : regroupement des heures TAP sur le jeudi après-midi.

(Suite P11)







(TAP suite)

Centré sur l'inscription de notre territoire dans le Parc national et la réserve de biosphère des Cévennes, un éco-projet éducatif de territoire a été pensé, qui consiste à proposer des « espaces-projets » dans lesquels les enfants pourront imaginer, construire, réaliser et vivre des projets collectifs.

Il avait été proposé aux enfants lors de TAP l'an dernier de s'inscrire dans un des groupes suivants:

Un espace-projet : éco-citoyen. Devenir éco-responsable. Défi solaire, climat (station météo), gestion des déchets, recyclage, tri, récupération de l'eau, nichoirs.... Prise de responsabilité dans l'étude et la résolution de situations-problèmes. Assurer un développement durable par des actions quotidiennes ou d'en défendre l'idée, initier de nouvelles pratiques et les promouvoir.

Un espace-projet : éco-créateur. Développement de la créativité et de l'expression artistique au service de la protection de l'environnement. Le développement durable par la création. Création de spectacles vivants... Musique, arts plastiques, théâtre, danse...

Un espace-projet : éco-acteurs. Santé, alimentation, sport, rando, cuisine .... Sensibilisation à la qualité écologique de ce que nous consommons.

En cette rentrée 2015, le centre socioculturel, qui prend en charge les TAP, a décidé de laisser aux enfants le rôle de proposer, d'imaginer, d'inventer leur projet. Il veut induire de moins en moins de choses afin que les enfants soient le plus possible les concepteurs de leurs espaces projet.

## Marché aux fringues

Le marché aux fringues, friperie installée dans une salle du centre socioculturel est ouvert:

Lundi : 13h45 – 16h00 / Mardi : 8h45 – 11h00

Mercredi : 8h45- 11h00 / Jeudi:13h45-16h00

Vendredi : 8h45 – 11h00

## Soirées du CSC Lucie Aubrac

Nous vous rappelons qu'à chaque veille de vacances scolaires une soirée festive est organisée par le CSC.

Ces soirées sont avant tout le fruit d'une mobilisation dynamique des salariés et des bénévoles, alors si vous souhaitez participer à la préparation de ces soirées, vous êtes les bienvenus....

Pensez à réserver vos prochaines soirées : le vendredi 16 octobre 2015 et le vendredi 18 décembre 2015.

## Médiathèque Jean-Pierre Chabrol

Après la fermeture estivale du mois d'août, la médiathèque a repris, depuis le 1er septembre, ses activités et horaires d'ouverture habituels.

Les séances de bébés lecteurs qui s'adressent aux 0-3 ans accompagnés par un parent, un grand-parent ou par leur nounou ont lieu le jeudi de 10h à 11h.

Au cours de ce second semestre 2015, le réseau des médiathèques du Pays Grand'Combien va proposer un focus sur la bande dessinée.

La médiathèque de Cendras accueillera notamment du 16 au 22 novembre prochains, l'exposition : "Anuki, l'exposition bande dessinée des tout-petits".

Cette exposition, réalisée par "La bulle exposition", est composée de panneaux interactifs. Elle propose "une première approche de la bande dessinée, de la compréhension de l'image et du dessin". Elle permet aux enfants à partir de 4 ans de découvrir Anuki, petit Indien intrépide et courageux, d'après les albums de Frédéric Maupomé et Stéphane Sénégas.

Horaires d'ouverture : Mardi : 10h-12h et 16h-18h

Mercredi : 14h-18h / Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 9h-12h.

## Rando "le jour de la nuit"

Samedi 10 octobre en soirée aura lieu la rando annuelle du Galeizon, organisée par le SMACVG pour petits et grands. Proposée à l'occasion de l'animation « le jour de la nuit », la sortie débutera cette année en fin d'après-midi (après divers ateliers proposés l'après-midi) et se terminera à la nuit tombée. Au programme : lecture du ciel, écoute des bruits de la nuit, conte, échange sur la problématique de la pollution lumineuse ; et pour terminer, repas en commun tiré du sac et castagnade offerte par le syndicat.

ATTENTION ! A ce sujet une brève extinction de l'éclairage public aura lieu en début de nuit sur le secteur de l'Abbaye.

Un programme détaillé sera édité dans quelques jours.



# Forum des associations

La rentrée c'est aussi celle des clubs et associations de la commune.

Lors du forum des associations qui se tenait au centre socioculturel le 11 septembre dernier, beaucoup tenaient un stand pour informer les Cendrasiennes et les Cendrasiens, petits et grands, sur leur activités, leurs tarifs et prendre les adhésions pour l'année.

A la sortie de l'école, enfants et parents sont venus discuter, s'informer, découvrir ou retrouver leurs activités favorites. L'association LSR avait préparé des crêpes pour tout le monde et pour les deniers arrivés un apéritif fut offert.

Voici les infos rentrée des différentes associations:

## TC cendrasien

Club de tennis de Cendras.

Pour tous renseignements concernant les inscriptions saison 2015-2016 une permanence sera assurée au club le samedi matin pendant tout le mois de septembre de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez téléphoner au club 04 66 86 27 45 ou au 06 61 51 09 83 laisser un message sur le répondeur, nous ne manquerons pas de vous rappeler. Cotisations licences saison 2015-2016: jeunes, 75€ la licence, 60€ second enfant. Adultes, 50€. 90€ couple adulte. Agréé ANCV, chèques loisir et coupons sports ANCV acceptés.

TC Cendrasien / Parc des sports / 30480 Cendras / Tél. 04 66 86 27 45.

## Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire ont repris depuis le mardi 15 septembre, à la salle polyvalente. Cours les lundis et mercredis de 19 à 20 heures et les mardis et vendredis de 15 à 16 heures. Inscriptions sur place.

## Foyer des Jonquilles

L'association du foyer des Jonquilles a rouvert ses portes le mercredi 9 septembre. Le premier loto aura lieu le mercredi 7 octobre à 14h30. Les adhésions (16 euros) sont prises jusqu'au 14 octobre, tous les mercredis au foyer.

## Los Pincels

Des cours de dessin et de peinture sont proposés tous les mardis de 19 à 21 heures, au foyer communal de La Blaquière. Cours de dessin, apprentissage de diverses techniques, peinture en extérieur, visites d'expositions seront proposés durant l'année. Renseignements au 06 02 36 13 08.

Bourse aux semences

L'association des Jardins du Galeizon proposera une bourse aux semences le samedi 7 novembre après-midi, salle Nelson Mandela.





# Forum des associations



## Hélianthème

L'association Hélianthème propose une sortie botanique par mois. Prochains rendez-vous : le 27 septembre pour découvrir des arbres et fruits sauvages, en octobre pour visiter une châtaigneraie, le 21 novembre pour un atelier de teintures végétales et plantes tinctoriales. Rens : 04 66 55 73 90.

## Patchwork

Un atelier patchwork est animé par Maryvonne Fontaine et Annie Sancy, il rassemble chaque semaine, le mardi de 14 à 18 heures au foyer des Jonquilles, une quinzaine de passionnées de couture et de création. Rens : 04 66 78 62 02.

## Loisirs et solidarité des retraités

LSR Cévennes propose des animations et sorties pour les retraités une fois par mois. Prochains rendez-vous : le 19 octobre, après-midi jeux à la salle des Jonquilles, avec goûter. Le vendredi 30 octobre à 14h45, spectacle « Les folies Berchère » à l'espace Cazot à Alès. Durée du spectacle : 2 heures. Prix : 18 euros par personne. Le 21 novembre, journée au Perthus : 29 euros par personne. Renseignements au 06 08 76 87 87 ou au 06 08 50 23 51.



## Mouvement et unité

L'association MU (mouvement et unité) a repris ses activités le 22 septembre. Elle propose « Au-delà du principe d'Archimède », des ateliers en piscine (lieu de recherche et d'évolutions) une fois par mois le samedi ; et des ateliers de tai ji quan, art d'éveil et d'ouverture, une fois par semaine le mardi soir, qui s'adressent à tout adulte quel que soit son âge et son niveau.

Atelier de Cendras, à l'école maternelle, salle de danse, animé par Maïté Philibert: mardi de 18h à 18h30 : épée (seulement les avancés), mardi de 18h30 à 20h15, mémorisation, apprentissage et approfondissement des trois parties de la forme de Tai Ji Quan et de l'épée. Mémorisation et apprentissage de formes d'entraînement à deux (excepté pendant les vacances scolaires). Reprise des cours le 22 septembre.

Pour de plus amples renseignements, contacter Maïté Philibert ([maitephilibert@gmail.com](mailto:maitephilibert@gmail.com)), Thierry Bailly (06 29 16 16 03) ou Anne-Marie Tauleigne (04 66 30 91 28).

Tarifs: Adhésion à l'association : 15 € pour l'année / Tai chi : 8 € le cours ou 70 € par trimestre ou 150€ pour l'année / Pour tous niveaux (plus de débutants à partir de février) / Piscine : 100 € l'année ou 15 € la matinée / Piscine + Tai Chi : 200 € l'année / 1<sup>re</sup> séance de découverte gratuite.

# Un nouveau visage au salon de coiffure



Les clients habituels de l'ancien salon ABI coiffure auront eu la surprise à la rentrée de constater que Nadia avait remis son commerce durant l'été. Nous souhaitons la bienvenue à Malorie Femminino qui a repris le salon et l'a rebaptisé Studio coiffure Malorie. Malorie n'est pas une inconnue à Cendras, elle a été l'employée de Nadia durant 3 ans et demi, à ses débuts dans la coiffure. Coiffeuse depuis sept ans, Malorie a travaillé dans plusieurs grands salons, à Lyon, Alès... Mais elle avait envie d'avoir son propre établissement et de s'installer dans un village pour ne plus travailler à la chaîne. A Cendras elle connaît les lieux et la clientèle, elle a donc mis tous les atouts de son côté avant de se lancer seule dans le grand bain.

Changement de déco, changement de devanture mais les tarifs restent les mêmes et les points sur les cartes de fidélité sont toujours valables.

Le salon est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Ouverture non stop le samedi à partir de 9 heures, sur rendez-vous de préférence. Fermé les lundis et mercredis.

Tel: 04 66 3 73 56 / 06 75 32 18 03.

## Réouverture du bar de La Baume

C'est sous le vocable « la guinguette du Galeizon » que Monsieur Benyahia vient de rouvrir le bar de La Baume.

Après un réaménagement du plus bel effet, l'établissement est désormais ouvert tous les jours.

Au-delà de la fonction bar Monsieur Benyahia, qui est aussi cuisinier, proposera un service de restauration.

Nous lui souhaitons plein succès.



## Info marché

Le banc des primeurs, locomotive du petit marché de Cendras, sera de nouveau là courant octobre et le marché pourra retrouver sa configuration habituelle pour le plus grand plaisir des clients habituels.



# Lire délivre 2015, demandez le programme!

Lire délivre, rencontres annuelles autour du livre et de la lecture, se tiendra cette année du 20 au 22 novembre sur le thème : « Liberté de conscience, liberté d'expression : le rôle de la lecture ».

Au programme:

## Vendredi 20 novembre

A partir de 18h : restitution/présentation des travaux faits par les élèves des écoles du village : affichage des dessins, chansons, textes...

Suivi d'un échange avec Jacques Antoine Comes, auteur de *Mangas* qui a travaillé avec les ados du centre social cet été. Sortie officielle d'une compilation de ces travaux, auto publiée.

Présentation de l'atelier ouvert organisé durant le week-end.

19h30 : inauguration, buffet.

20h45 : le public a la parole, quart d'heure « Coup de Cœur, libre expression ! »

(S'inscrire au préalable).

21H : Concert avec Thomas Pitiot (chanson française).

## Samedi 21 novembre

15h : Spectacle des enfants.

Suivi d'une discussion sur l'importance du livre/ de la lecture pour clarifier sa pensée et pouvoir l'exprimer, avec la participation de Nancy Guilbert. Lecture d'un livre pour enfants aux adultes ! Table ronde avec plusieurs auteurs dont Patrick Roux qui dédicacera son dernier roman.

16h45 : Le public a la parole, quart d'heure « Coup de Cœur, libre expression ! » (S'inscrire au préalable).

17h : conférence de Hubert Bost (historien, directeur de recherche à l'EPHE-Paris) sur le thème: Liberté de conscience et liberté d'expression: les conquêtes des Lumières.

19h-21h : apéritif-dîner.

20h45 : le public a la parole, quart d'heure « Coup de Cœur, libre expression ! » (S'inscrire au préalable).

21h : théâtre, *Olympe l'impatiente* par la Cie les acteurs de Bonne Fois avec Josiane Fritz Pantel et Murielle Holtz.

Dans la journée pour les enfants à la médiathèque : 15h-16h : Anuki, le petit indien, expo à la médiathèque avec animation, pour les plus petits

16h30 : lecture suivie, 1<sup>ère</sup> partie : La Bibliothécaire, Gudule. A partir de 8 ans

17h30 : film d'animation surprise.



## Dimanche 22 novembre

11h : trio « Pas pour l'instant », chansons de résistance et de lutte.

12H : le public a la parole, quart d'heure « Coup de Cœur, libre expression ! » (S'inscrire au préalable).

12H 15: apéro-repas.

14H45 : le public a la parole, quart d'heure « Coup de Cœur, libre expression ! » (S'inscrire au préalable).

15H : conférence de Bruno Parmentier (diplômé de l'école des Mines de Paris, ancien directeur général de l'école supérieure d'agriculture d'Angers) auteur notamment de *Nourrir l'humanité* (ed La Découverte) sur le thème : des solutions nouvelles pour se nourrir, tous et bien, durablement.

Parallèlement pour les enfants à la médiathèque

Animations pour les plus petits.

Lectures de Nancy Guilbert.

14h30 : lecture suivie, 2<sup>ème</sup> partie.

### Travail en milieu scolaire

-En quoi l'école laïque a-t-elle un rôle à jouer dans le processus de liberté de conscience et d'expression ? En quoi la lecture est-elle un soutien ?

-Quels sont les différents supports qu'elle utilise (dessin, écriture, chansons...)?

-Rencontre avec un auteur de littérature jeunesse, autour de son œuvre : Nancy Guilbert.

### Liberté d'expression!

Vous avez quelque chose à dire, envie de faire partager votre enthousiasme pour un livre, d'en lire quelques pages, inscrivez-vous dès aujourd'hui en mairie, un temps de parole vous sera accordé durant Lire Délivre.

**10 octobre:** Rando du SMACVG et animations « le jour de la nuit ».

**10 octobre:** bal du club de danse du Pays grand-combien.

**16 octobre:** soirée au centre social.

**24 octobre:** soirée de RESF (réseau éducation sans frontière).

**7 novembre:** bourse aux semences.

**11 novembre:** cérémonie au monument aux morts.

**20, 21 et 22 novembre:** Lire délivre (voir programme page précédente).

**28 novembre:** Charbon ardent à La Grand-Combe.

**3 décembre:** repas des retraités CCAS.

**4 décembre:** bal trad (Galei'jades).

**6 et 13 décembre:** Elections régionales.

**18 décembre:** soirée centre social.

## Permanences de la conseillère Départementale

Isabelle Fardoux-Jouve, conseillère départementale du canton de La Grand-Combe tient une permanence à la mairie de Cendras chaque premier mercredi du mois, de 9h30 à 11h30.

Les prochaines dates sont donc :  
le 7 octobre, le 4 novembre et le 2 décembre.

Rendez-vous au 04 66 76 76 63.

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:  
mairiedecendras@gmail.com

**Divers-Cité**  
**Bulletin d'informations**  
**municipales de la**  
**commune de Cendras.**  
**Rédacteur en chef :**  
**Yannick Louche**  
**Conseil de rédaction :**  
**Yannick Louche, le bureau**  
**municipal, Isabelle Jouve.**

**Les associations qui**  
**souhaitent transmet-**  
**tre des informations**  
**pour le prochain bul-**  
**letin municipal**  
**peuvent les déposer**  
**en mairie avant le 15**  
**novembre, elles para-**  
**îtront dans le pro-**  
**chain numéro.**

**Mairie de Cendras.** Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91  
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

**SMACVG (SIVU du Galeizon).** Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

**Communauté de Communes Pays Grand'Combien :**

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

**Résidence l'Euzière :** Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

**Grand'Combienne des Eaux :** 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

**Service enlèvement des encombrants** (Com. de Communes):

Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

**Déchetterie :** (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ;

**E.D.F.-G.D.F.** En cas de panne, tél : 0810 030 810.

**Poste de Cendras.** Tél: 04 66 30 20 17. Horaires : de 8h30 à 12h du lundi au vendredi, plus les après-midi de 14 à 17h les jeudis et vendredis.

**Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ».** Tél : 04 66 30 09 93.  
ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

**Centre Socioculturel Lucie Aubrac.** Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

**Association « Les Jardins du Galeizon** (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

**Gendarmerie (St Martin de V.).** Tél: 04 66 86 00 69.

**Taxis de Cendras.** Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

**Société HLM « Un Toit Pour Tous ».** 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

**Société HLM « Néolia ».** Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

**Assistante sociale.** Tél: 04 66 34 60 60.

**Infirmière.** Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

**Kinésithérapeutes:** Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

**Pharmacies :** Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

**Dentiste:** Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

**Médecins:**

- Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.